

demain passe par  
**ma région !**

**des transports respectueux de l'environnement !**

**Pour une région qui pense et met en place d'autres manières de se déplacer, particulièrement en milieu rural.**

Devant la double problématique du changement climatique et de la crise énergétique, notre région doit favoriser une localisation des emplois, des commerces, des services, des loisirs, afin de limiter les besoins en déplacements. Le développement de la voirie (autoroute, contournement, etc...), dont l'emprise croissante grignote les surfaces agricoles et encourage l'étalement urbain doit cesser.

Développer les transports collectifs et publics c'est garantir la mobilité de tous, sur tous les territoires.

Suivez la campagne sur  
[www.mrjc.org](http://www.mrjc.org)



**nous souhaitons que le conseil régional s'engage à :**

**Animer des réseaux de covoiturage ou des parcs de véhicules partagés**

Il est essentiel de réduire l'utilisation des voitures individuelles. Le covoiturage doit être encouragé par la mise en place de réseaux, et l'acquisition de véhicules à mettre à la disposition des habitants, y compris dans les petites villes, doit être étudiée.

**c'est possible !**

*La ville de Nantes a créé un parc de voitures partagées, que les citoyens peuvent utiliser selon leurs besoins.*



**Développer et sécuriser les pistes cyclables !**

Pour permettre aux habitants l'utilisation d'une diversité de modes de déplacement, le vélo ne doit pas être oublié. La région doit contribuer, en coordination avec les autres collectivités locales, au développement des voies aménagées pour les cyclistes, en zone urbaine, comme en zone rurale.

**c'est possible !**

*En Wallonie, un réseau de voie verte pour les transports non motorisés, compte aujourd'hui 1000 km aménagés.*

**Réouvrir et desservir les gares rurales**

Les réseaux ferrés en rural sont de moins en moins valorisés, faute de fréquence dans la circulation et dans la desserte des petites gares du rural. Le conseil régional doit contribuer au développement des réseaux TER, afin de permettre aux petites gares rurales de pouvoir reprendre leur activités.

**c'est possible !**

*La région Poitou-Charente a inauguré plusieurs nouvelles gares ces dernières années, contribuant ainsi au développement du réseau TER sur la région, engendrant une hausse de 41 % de sa fréquentation de 2004 à 2008.*

**c'est possible !**

*En Alsace, le Conseil régional a développé un réseau de transports public rail+route permettant le maillage de toute la région avec une desserte très régulière.*

**Soutenir la mise en place de réseaux de transports globaux**

Nous demandons la mise en place de réseaux de transports en toile d'araignée, et non pas centralisés, cela pour limiter les déplacements individuels entre les territoires ruraux. Le conseil régional doit réétudier les itinéraires de déplacements au sein des bassins de vie et entre les territoires et développer les réseaux de transports collectifs nécessaires.